

*(tous les montants sont en dollars US, à moins d'indication contraire)*

## **Les Vêtements de Sport Gildan annonce un plan d'achat d'actions par l'entremise d'ententes privées**

**Montréal, le 28 février 2017** – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) a annoncé aujourd'hui son intention d'acheter, pour annulation, jusqu'à 877 000 de ses actions ordinaires dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes privées conclues entre Gildan et un tiers vendeur sans lien de dépendance. Les rachats s'inscriront dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Gildan, qui autorise l'achat d'un maximum de 11 512 267 d'actions, qui a été annoncée le 23 février 2017.

Ces achats seront effectués en vertu et sous réserve des dispositions d'une ordonnance d'exemption relativement aux offres publiques de rachat émise par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et auront lieu avant le 26 février 2018. Conformément à l'ordonnance, les achats effectués par Gildan dans le cadre de ces ententes privées ne dépasseront pas, au total, un tiers du nombre maximal d'actions que la Société peut acheter en vertu de son programme de rachat d'actions annoncé récemment, ou 3 837 422 actions ordinaires. Le prix que Gildan paiera pour toute action ordinaire achetée dans le cadre de ces ententes privées sera négocié entre Gildan et le tiers vendeur, et sera inférieur au cours du marché des actions ordinaires de Gildan à la Bourse de Toronto au moment de l'achat. L'information relative à chaque achat, notamment le nombre d'actions ordinaires achetées et le prix d'achat total, seront disponibles dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), à la conclusion de tout achat.

### **À propos de Gildan**

Gildan est l'un des principaux fabricants et spécialistes de la mise en marché de vêtements de base de marques de qualité pour la famille, incluant des t-shirts, des vêtements molletonnés, des chandails sport, des sous-vêtements, des chaussettes, des bas collants et des vêtements amincissants. La Société vend ses produits sous un portefeuille diversifié de marques qui lui appartiennent, dont les marques Gildan®, Gold Toe®, Anvil®, Comfort Colors®, American Apparel®, Alstyle®, Secret®, Silks®, Kushyfoot®, Secret Silky®, Peds®, MediPeds® et Therapy Plus<sup>MC</sup>. La Société distribue également des chaussettes grâce à une licence exclusive pour les chaussettes de marque Under Armour® aux États-Unis, et commercialise aussi une large gamme de produits grâce à une licence mondiale pour la marque Mossy Oak®. Elle vend ses produits dans deux principaux marchés, soit les marchés des vêtements imprimés et de la vente au détail. La Société distribue ses produits au sein des marchés des vêtements imprimés aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine. Sur les marchés de la vente au détail, la Société vend ses produits à un large éventail de détaillants principalement situés aux États-Unis et au Canada et elle assure aussi la fabrication pour une sélection d'importantes marques mondiales grand public axées sur le sport et le style de vie.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans le bassin des Caraïbes, en Amérique du Nord et au Bangladesh. Ces installations sont stratégiquement situées afin de répondre efficacement aux besoins en réapprovisionnement rapide des clients de Gildan. Avec plus de 48 000 employés à l'échelle mondiale, Gildan est engagée à mettre en place des pratiques de premier plan en matière de main-d'œuvre et d'environnement dans toute la chaîne d'approvisionnement de la Société conformément à son programme exhaustif de responsabilité sociale intégré dans la stratégie d'affaires à long terme de la Société. Des informations additionnelles sur Gildan et sur ses

pratiques et initiatives en matière de citoyenneté corporative sont disponibles au [www.gildan.com](http://www.gildan.com) et au [www.GildanAuthentique.com](http://www.GildanAuthentique.com).

### **Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs**

Certains énoncés qui figurent dans le communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions, incluant notamment nos attentes relatives au bénéfice dilué par action ajusté, à l'accroissement du bénéfice par action découlant des acquisitions, aux ventes nettes, à la croissance organique des ventes et à la croissance des ventes nettes liées aux acquisitions, aux prix de vente nets, aux gammes de produits, aux nouveaux programmes de vente et à l'accroissement de l'espace alloué sur les présentoirs dans le réseau de la vente au détail, aux cours de change des monnaies étrangères, aux marges opérationnelles, au BAIIA ajusté, aux flux de trésorerie disponibles, aux dépenses d'investissement, aux plans d'agrandissement des installations, aux coûts des matières premières, aux économies de coûts, aux charges de vente et charges générales et administratives et à l'impôt sur le résultat. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » de notre plus récent rapport de gestion, pour une analyse des facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document et le présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, notamment à réaliser des gains de parts de marché, à obtenir et instaurer avec succès de nouveaux programmes de vente, à mettre en place l'introduction de nouveaux produits, à augmenter notre capacité de production, à mettre en œuvre des mesures de compression des coûts, et à conclure et intégrer avec succès des acquisitions, notamment les acquisitions d'Alstyle, de Peds et d'American Apparel;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- des changements de la conjoncture économique et des conditions financières à l'échelle mondiale ou dans un ou plusieurs des marchés que nous desservons;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;

- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester, les colorants et autres produits chimiques;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques et au climat politique et socioéconomique propres aux pays où nous exerçons nos activités ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, le mauvais temps, les catastrophes naturelles, les pandémies et d'autres événements défavorables imprévus;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- la modification de tarifs intérieurs et de lois et accords sur le commerce international sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- les changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

- 30 -

**PERSONNES-RESSOURCES :**

**Relations avec les investisseurs**

Sophie Argiriou

Vice-présidente, communications avec les investisseurs

Tél. : 514 343-8815

Courriel : [sargiriou@gildan.com](mailto:sargiriou@gildan.com)

**Relations avec les médias**

Garry Bell

Vice-président, communications et marketing corporatifs

(514)744-8600

[gbell@gildan.com](mailto:gbell@gildan.com)